

Octobre 2022

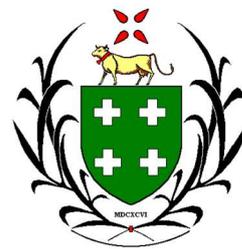


”
Chaque feuille me donne
du bonheur

“
Emily BRONTË

BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION

COMMUNE DE FRANCON



INFORMATIONS MAIRIE

SECRETARIAT

La mairie sera fermée le **samedi 29 octobre 2022**, il n'y aura pas de permanence ce jour-là.

Le secrétariat sera fermé du **26 au 31 décembre 2022**.

Il n'y aura pas de permanence à la mairie durant cette période, mais nous restons joignables :

- par messagerie électronique : mairiefrancon@wanadoo.fr
- ou par téléphone, au 0671715944, uniquement en cas d'urgence.

ETAT CIVIL

Naissances :

- Diana ALBOUY
- Soën MORETTO

Décès :

- Philippe SIGU

DEVIATION DU VILLAGE

A l'occasion de la fête locale, une déviation du village de Francon sera mise en place, comme tous les ans, du jeudi 27 octobre à 9h au lundi 31 octobre 2022 à 12h.

BIBLIOTHEQUE

A compter du 20 octobre, la **bibliothèque franconaise** reprend du service !

Grâce à la collaboration de la médiathèque de Martres-Tolosane, des livres pour tous les âges sont à votre disposition dans la salle de réunion de la mairie.



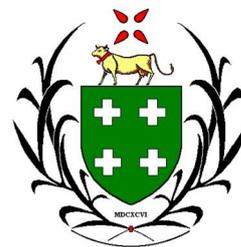
C'est gratuit et sans abonnement !

Nous vous proposons des romans, des albums, des mangas, des documentaires, des livres en occitans, des livres avec de gros caractères...

Si vous aimez lire, venez aux heures d'ouverture de la mairie les emprunter.



www.mairie-francon31.fr



FINANCES COMMUNALES

1/ VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'ANNEE 2021

1-1 DU BUDGET COMMUNAL

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		13 309.28		185 753.39		199 062.67
Opérations exercice	59 645.12	10 701.03	121 966.17	125 637.98	181 611.29	136 339.01
Total	59 645.12	24 010.31	121 966.17	311 391.37	181 611.29	335 401.68
Résultat de clôture	35 634.81			189 425.20		153 790.39
Restes à réaliser	3 000.00	28 832.53			3 000.00	28 832.53
Total cumulé	38 634.81	28 832.53		189 425.20	3 000.00	182 622.92
Résultat définitif	9 802.28			189 425.20		179 622.92

1-2 BUDGET ANNEXE « PHOTOVOLTAÏQUE FRANCON »

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	1 636.60			950.50	1 636.60	950.50
Opérations exercice	801.58	3 309.60	2 662.52	2 146.66	3 464.10	5 456.26
Total	2 438.18	3 309.60	2 662.52	3 097.16	5 100.70	6 406.76
Résultat de clôture		871.42		434.64		1 306.06
Restes à réaliser						
Total cumulé		871.42		434.64		1 306.06
Résultat définitif		871.42		434.64		1 306.06

2/ VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022

Le budget communal s'équilibre en dépenses comme en recettes à 412 857.73 €

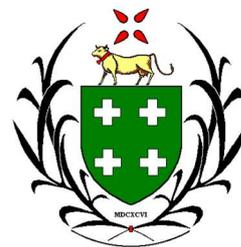
- Pour la section de fonctionnement à 297 548.92 €
- Pour la section d'investissement à 115 308.81 €

Le budget annexe « Photovoltaïque Francon » s'équilibre en dépenses comme en recettes à 5 612.06 €

- Pour la section de fonctionnement à 3067.64 €
- Pour la section d'investissement à 2544.42 €

3/ LES TAUX COMMUNAUX 2022

	Taxe foncière sur Les propriétés bâties	Taxe foncière sur Les propriétés non bâties
Taux 2021	30,17 %	77,27 %
Taux 2022	30,47 %	77,27 %



LES TRAVAUX REALISES ET EN PREVISION :

- **A l'école** : Les travaux de réfection de la cour et de la clôture ont été réalisés cet été.
- **Au village** :
 - o Les travaux de réfection des murets aux abords de l'église et de la mairie sont programmés pour la fin de l'année.
 - o Continuité de l'effacement de réseaux entre l'école et la place du village.
- **A l'église** : Des travaux de remise en état du mécanisme des cloches et de protection du préau par la pose d'un filet anti-volatiles ont été décidés.

PERSONNEL COMMUNAL

Mme Evelyne DANGLA a pris sa retraite au 31 juillet 2022. Elle assurait la confection et le service des repas à la cantine de Francon, ainsi que l'accompagnement dans le bus scolaire. Nous avons à cette occasion organisé un pot de départ en partenariat avec les parents d'élèves.

Mme Nicole HOAREAU occupe désormais ce poste.

Mme Mylène RATENOM a été recrutée pour assurer l'entretien des bâtiments communaux, l'accompagnement dans le bus scolaire et la surveillance à l'école à la pause méridienne.

M. Joël PAPY, chargé de l'entretien des espaces verts et des réparations dans les bâtiments communaux, prendra sa retraite en fin d'année. Il ne sera pas remplacé. Ses missions seront confiées à un prestataire.

LOCATION DE LA SALLE DES FETES

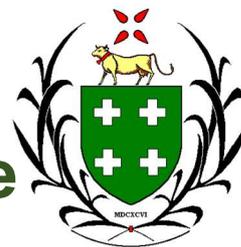
Nous vous rappelons ici les tarifs et modalités de location de la salle des fêtes.

	Pour les franconais	Pour les non franconais
Caution	500,00 €	500,00 €
Tarif été (du 1 ^{er} avril au 31 octobre)	80,00 €	250,00 €
Tarif hiver (du 1 ^{er} novembre au 31 mars)	130,00 €	300,00 €

Une **attestation d'assurance** pour les risques locatifs est à fournir lors de la réservation.

Pour connaître les disponibilités et réserver la salle des fêtes, contactez le secrétariat aux heures d'ouverture.

Une convention sera établie et la location payée avant toute prise des clés.



ECOLE DE FRANCON

La rentrée à Francon.

Une très belle cour refaite durant l'été nous attendait à la rentrée, et nous, les grands de Francon, nous attendions 4 petits CP venus d'Alan.

Nous sommes ravis de les avoir accueillis et de partager l'école avec eux. Nicole a pris le relais d'Evelyne aux fourneaux et nous continuons ainsi à nous régaler.

Maîtresse Nelly poursuit finalement l'année scolaire avec nous, des projets plein la tête : tour du monde en dictée, en poésie, en musique, en géographie mais aussi des comités de lecture ou encore un projet vélo...

Il en arrivera encore d'autres, c'est sûr. Nous vous raconterons ça....

Les grands de Francon.

TRANSPORTS SCOLAIRES

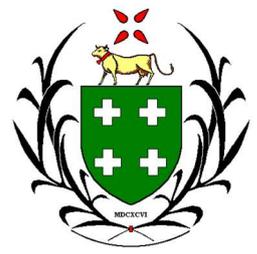


Les transports scolaires sont désormais gérés par la Région Occitanie, Service Régional des mobilités de la Haute-Garonne. Le transport reste gratuit à condition d'en faire la demande avant le 31 juillet 2023 pour une rentrée en septembre 2023 (<https://lio.laregion.fr/Transports-scolaires-en-Haute-Garonne>).

Les cartes de bus ne sont plus à retirer à la mairie, vous les recevrez directement dans vos boîtes aux lettres.

Des demandes dérogatoires, en cours d'année, peuvent avoir lieu pour cause de déménagement par exemple.

Il est désormais très difficile de créer de nouveaux arrêts. Toutes les demandes pour septembre 2022 ont été refusées.



LES ASSOCIATIONS

LE COMITE DES FÊTES

Bonjour à toutes et à tous.

Quel plaisir de vous annoncer cette année que nous vous proposons trois jours de festivités. Le 28, 29 et 30 octobre se déroulera la fête de notre cher petit village. Un programme festif vous attend.

Trois jours pour nous retrouver et partager des moments de convivialité. Pétanque, manèges, danse... et sans oublier les traditionnels repas et apéritifs. Vous trouverez le programme complet dans ce bulletin.

Nous espérons vous voir nombreuses et nombreux.

Cette année encore nous passerons le weekend précédent la fête pour les traditionnelles aubades. Plus qu'une tradition, c'est un moyen de vous retrouver personnellement. Nous vous présenterons à ce moment-là le programme plus en détail en partageant un verre avec vous.

Cela nous permet également, grâce à vos dons, de financer une partie des festivités. En effet, chaque année nous utilisons ces fonds pour proposer aux plus jeunes des activités gratuites.

N'oublions pas l'importance de ces moments-là pour la recherche de nouveaux membres. Jeune ou ancien, nouveau ou pas sur la commune. N'hésitez pas à venir vous joindre à nous. Nous nous ferons un plaisir de vous accueillir dans notre groupe.

Je tiens à remercier toute l'équipe du comité et les personnes qui nous aident, pour tout le travail fourni. Cela demande de l'investissement personnel et je suis conscient que cela n'est pas évident. Mais j'ai la chance d'être entouré d'une bonne équipe.

Merci également à Julie Albouy et tous les élus qui nous accompagnent aussi bien sur le domaine financier que moral.

Et surtout merci à vous ! Sans votre participation rien ne serait possible.

Pour finir, je vous dis à très bientôt et vous souhaite une agréable fête.

Brice LAUGIER

FRANCON

Vendredi 28 Octobre

14h30 : Concours de pétanque en amical (doublette en 4 parties)

16h00 : Goûter d'Halloween pour les enfants



20h00 : Apéritif + Repas d'ouverture de la fête 2022

Apéritif et Fideuà à volonté !!!

Prix : 12€ pour les adultes et gratuit pour les enfants de moins de 10 ans. Merci de vous inscrire avant le 25/10/22 auprès de Christian DUCOUSSO 05.61.98.65.22 ou Evelyne DANGLA 05.61.98.68.22. N'oubliez pas vos couverts !

22h30 : soirée animée par

« (Parent'Z) » et le comité

Samedi 29 Octobre

12h00 : Apéritif tapas offert et animé par le Comité des Fêtes

14h30 : Concours de pétanque en amical (doublette en 4 parties)



20h00 : Repas de la fête 2022.

Salade gourmande

Aligot saucisse fait par AUBRAC ALIGOT

Tartes aux fruits.

Prix : 18€ pour les adultes et 10€ pour les enfants de moins de 10 ans. Merci de vous inscrire avant le 26/10/22 auprès de Christian DUCOUSSO 05.61.98.65.22 ou Evelyne DANGLA 05.61.98.68.22. N'oubliez pas vos couverts !

22h30 : Feu d'artifice

23h00 : Soirée animée par

« DJ MALARY »

Dimanche 30 Octobre

11h00 : Messe – Dépôt de gerbe au Monument aux Morts

12h00 : Grand lâcher de ballons par les enfants

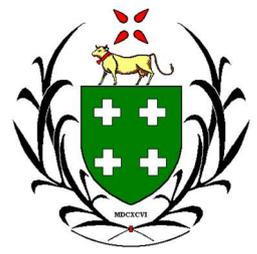
12h30 : Apéritif concert animé par « **AcydRoc** »

14h30 : Animation pour les enfants (jeux gonflables + barba papa)

18h30 : Apéritif concert animé par

« AcydRoc »





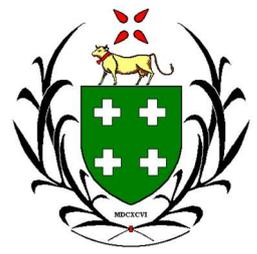
L'ASLF

Une sortie a été organisée à la passerelle de Mazamet au mois de juin, par une belle journée ensoleillée. Un bel endroit à découvrir.



Durant l'été, plusieurs marcheurs se sont retrouvés une fois par semaine pour randonner dans le village ou villages alentours.

LE TELETHON, sera la prochaine manifestation avec le concours des autres associations. La date à retenir est le **samedi 3 décembre**. Le programme vous parviendra ultérieurement.



LA CHASSE - ACCA de FRANCON

Cette année, l'ouverture générale de la chasse s'est effectuée sans grand entrain. Température élevée et sécheresse sans précédent, ont fait des dégâts parmi le gibier sédentaire. Seul le lièvre a su tirer son épingle du jeu.

Comme chaque année, nous avons lâché du gibier (60 perdreaux et 80 faisans sur 3 mois).

L'équipe de régulation du sanglier sur l'AICA du Fousseret, a effectué un travail remarquable, avec 21 sangliers prélevés depuis le 1^{er} août.

En ce qui concerne la régulation des corbeaux, nous avons pu compter avec le renfort de quelques agriculteurs. Du matériel de camouflage a été acheté par le GIC Nère-Louge pour être utilisé par les gardes particuliers qui ont monté des battues aux corbeaux.

Nous avons pu apercevoir quelques couvées de faisans. Un nouveau règlement de chasse a été voté lors de l'assemblée générale de l'AICA du Fousseret. Interdiction de prélever les poules faisanes toute l'année.

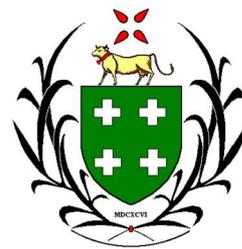
Une nouvelle Présidente a été élue sur l'AICA du Fousseret, il s'agit de Clara Bares déjà Présidente de l'ACCA de Samouillan.

Le siège de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Garonne s'est délocalisé à Carbonne (centre du département) dans des locaux flamboyants neufs.

Par ces temps difficiles, nous remercions tous ceux qui s'associent à nos travaux de biodiversité, les agriculteurs et les bénévoles (qui se font de plus en plus rares).

Les chasseurs de FRANCON vous souhaitent une bonne fin d'année.

Bernard Duquesne
Président de l'ACCA de Francon



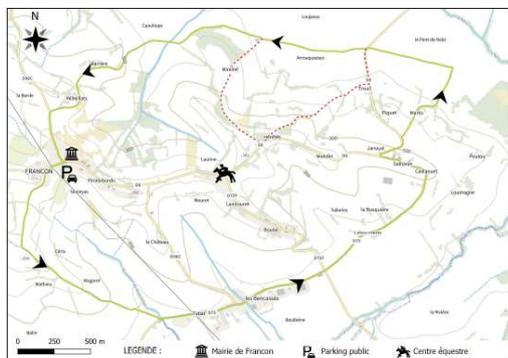
INFORMATIONS DIVERSES

FIBRE OPTIQUE

Vous êtes nombreux à nous solliciter pour savoir quand sera déployée la fibre sur la commune. Cela était prévu en fin d'année 2022 mais le déploiement a pris du retard. Nous avons refusé l'implantation de poteaux à l'entrée du village. Nous sommes en cours de réflexion pour procéder à l'enfouissement du réseau fibre à cet endroit.

La zone n'est donc pas encore ouverte à la commercialisation.

SENTIER DE RANDONNEE



Ce sentier fait 8.8km et se nomme « **Circuit entre Nère et Louge** ». La plaquette officielle sera diffusée par l'Office de Tourisme Intercommunal.

Cette boucle pédestre sera inaugurée au printemps 2023 et agrémentée d'une signalétique sur l'environnement local. Cependant, elle est d'ores-et-déjà ouverte au public car elle a été balisée au mois de

septembre par les « Fous du Bois », une association habilitée par la Communauté de Communes Cœur de Garonne dans le cadre de la compétence Tourisme.

ORDURES MENAGERES

En vue de la mise en place de la redevance incitative, une **distribution des badges** permettant de se rendre au point d'apport volontaire ainsi qu'à la déchetterie est prévue à la **mairie de Francon** :

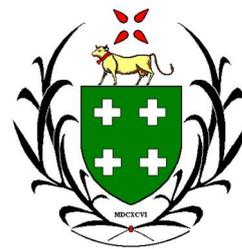
- le mercredi 9 novembre de 14h00 à 20h00
- le jeudi 10 novembre de 8h00 à 13h00

Pensez à venir avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

CATASTROPHE NATURELLE

Vous êtes nombreux à nous dire que durant cette période de fortes chaleurs vous avez constaté des dégâts sur vos habitations et à demander si nous avons déposé une demande pour que la commune soit déclarée sinistrée. Nous vous demandons de nous transmettre une photographie et un courrier pour constituer le dossier.

Pour information, nous venons de recevoir un arrêté du 20/07/2022 reconnaissant le caractère de calamité agricole aux dommages subis par les agriculteurs pour les pertes de récolte sur maraîchage, pertes de fonds sur sols, ouvrages, palissages, clôtures et matériel technique suite aux pluies et inondations du 8 au 11 janvier 2022.



GENDARMERIE



À la suite de la rencontre de madame le maire avec la brigade de gendarmerie de Cazères, Martres, Le Fousseret, nous vous relayons quelques informations :

- Le commissariat est ouvert 7 jours sur 7 :
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h
Dimanche et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h.
- Dispositif « Tranquillité vacances » :
Vous pouvez signaler à la gendarmerie vos dates de vacances afin qu'ils puissent apporter une vigilance particulière à votre maison durant votre absence.
Pour cela, il vous suffit de télécharger le formulaire, de la compléter et de l'amener à la gendarmerie avant votre départ.
Si vous ne pouvez pas le télécharger, il est possible de le compléter directement sur place.

Sècheresse :

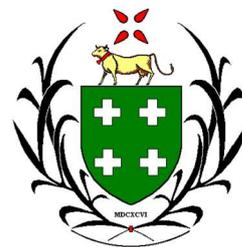
Nous vous rappelons que nous sommes encore, par arrêté préfectoral, en « alerte renforcée » pour les usages issus de l'eau potable et ceux jusqu'au 31 octobre. Ce qui implique des restrictions. Entre-autres, l'arrosage des potagers n'est autorisé qu'entre 20h00 et 8h et le lavage des voitures est interdit hors des stations professionnelles.

REPAS DE QUARTIERS, c'est reparti !



Le quartier des Bencassès s'est retrouvé autour d'une grande tablée le samedi 10 septembre !





LA TARIFICATION INCITATIVE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le 9 novembre de 14h à 20h
et le 10 novembre de 8h à 13h
**Venez dans votre mairie
RÉCUPÉRER votre badge pucé
qui vous permettra d'ouvrir les
colonnes d'ordures ménagères
et d'accéder à la déchèterie**
(venir avec un justificatif de domicile et une pièce d'identité)



Renseignements au
05 61 97 93 92
[du lundi au vendredi
9h-12h et 13h30-17h30]

